

Merlevenez



○ Le mot du maire	3
○ Vie municipale	
+ Conseil du 2 août 2021	4
+ Conseil du 4 octobre 2021	5
+ Le mot de l'opposition	7
○ État civil	8
○ Vie pratique	
+ Voeux 2022	9
+ Élections	9
+ Boîte à idées	9
+ Marché semi-nocturne à Merlevenez - Appel à bénévoles	9
+ Les coups de coeurs de la bibliothèque	10
+ Téléthon 2021	12
+ ALSH	13
+ La Marpa	14
+ Service accompagnement	15
+ Maison Des Jeunes	16
+ Conseil municipal des enfants	16
+ Restaurant scolaire	17
+ Urbanisme	17
+ Communiqués ccbbo	18
+ L'atelier multi activités ACTE : Noël en chantier	19
+ Repair Café	19
+ Location véhicule PMR	20
+ France services	21
○ Vie économique	
+ Un nouvel ostéopathe au Pôle paramédical Z.A Bellevue	22
+ Marquise des fleurs	22
+ Estelle le Dantec naturopathe	22
○ Vie des écoles	
+ École Notre Dame de Joie	23
+ APEL de l'École Notre Dame de Joie	24
+ École Maternelle Publique "Les Mésanges Bleues"	25
+ École Élémentaire Publique "Les Mésanges Bleues"	26
+ Amicale Laïque de Merlevenez	28
○ Vie associative	
+ Association Objectif Musical	29
+ Cyclo Club	29
+ Comité des fêtes	30
+ RGC Breizh	31
+ Association « les doigts agiles »	31
+ Foyer Culturel Des Jeunes	32
+ L'Union Nationale des Combattants	33
○ Histoire(s) et patrimoine	
+ Les noms des villages : Keralan	34
+ Comptine en breton	34
+ Les mémoires d'Eugénie (suite)	35

MAIRIE

- Tél. 02 97 65 75 08 - Fax 02 97 65 65 55
- E-Mail : secretariat.merlevenez@orange.fr
- Heures d'ouverture :
 - du lundi au vendredi : 8h45 - 12h00 / 14h00 - 17h15
 - le mercredi : 8h45 - 11h45
 - le samedi : 8h30 - 12h00

PERMANENCES

- **Permanences du Maire et des Adjointes** sur rendez-vous au 02.97.65.75.08
- **L'assistante sociale** : M^{me} Marie BOUCHER tient ses permanences sur rendez-vous au 02.97.69.54.49

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- **HORAIRES** :
Les horaires peuvent être modifiés en fonction de la situation sanitaire :
 - Mercredi : 10h00 à 11h30 / 15h00 à 16h00
 - Vendredi : 16h30 à 18h30
 - Samedi : 10h30 à 12h00

Le paiement de l'abonnement annuel s'effectue en mairie. Changement de tarif : Coût : 12€ par an et par famille.

Pour consulter le catalogue de la Bibliothèque Municipale ou pour consulter vos prêts rendez-vous sur
<https://merlevenez-pom.c3rb.org/>
 02 97 02 18 32 / merlevenez.multimedia@wanadoo.fr

CENTRES MULTIMÉDIA

- A Plouhinec, Cyber-base - rue Poul Huem
Tél : 02.97.85.82.71
- A Kervignac, Cyber-base - Le Pré Carré, rue du Stade
Tél. : 02.97.65.76.56

DÉCHETTERIE

- Tél. 02 97 65 61 13
- Heures d'ouverture :
 - Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45
 - Samedi : 9h00 à 11h45 et 13h30 à 17h15
 - Le site est fermé les jeudis, dimanches et jours fériés.

La plateforme déchets verts et gravats est interdite d'accès le jeudi. Cette journée est réservée au broyage des déchets verts et à leur évacuation.

ACCUEIL AU PRESBYTERE

- Paroisses de Merlevenez – Nostang et Ste Hélène
 8 rue du Presbytère – Merlevenez
- Tél. : 02.97.65.75.15.
 - Heures d'ouverture :
 - du lundi au samedi : 10h à 11h30

DÉPÔT LÉGAL : 1^{er} TRIMESTRE 2022

TIRAGE : 1450 exemplaires sur papier PEFC (gestion durable des forêts)

RÉDACTION : Mairie de Merlevenez

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bruno LE BOSSER

CONCEPTION - IMPRESSION :

HLB Edition Languidic - Tél. 02 97 65 83 70



Chères Merlevenéziennes,
Chers Merlevenéziens,

2021 s'est éteinte et 2022 s'ouvre avec les mêmes interrogations, voire les mêmes incertitudes : la crise sanitaire est-elle derrière nous ? Nous sommes abreuvés d'informations, contradictoires, complémentaires et une fois encore l'adage se vérifie « trop d'informations tuent l'information ». Mon propos n'est pas de critiquer les médias qui nous informent mais de montrer à quel point nous

sommes suspendus à la moindre nouvelle à peine vérifiée. Nous attendions avec impatience ces fêtes de fin d'année permettant de retrouver nos familles, nos amis. Nos gouvernants ont permis ces retrouvailles, en respectant les consignes sanitaires, cela va de soi, mais qu'il est bon de retrouver ses proches et de refaire le monde autour d'une bonne table. Continuons à respecter ces consignes et nous pourrions retrouver notre pleine liberté.

Malgré le contexte difficile, nous avons pu mener à bien les projets fixés en début d'année 2021 :

- Programme de voirie totalement réalisé, y compris le village de Kermorvant grâce à la concertation avec la commune de Riantec
- Lancement du projet « bâtiment de stockage » à la Madeleine
- Lancement du projet « réhabilitation de la salle Xavier Grall »
- Fin de chantier de la salle « Paul Gauguin »
- Installation d'un « Conseil Municipal des Enfants »
- Reprise à la mairie des prestations de la poste
- Clôture des ventes du lotissement de Kergornet
- Rénovation du terrain annexe de football à la Madeleine

Plusieurs projets importants se dessinent pour 2022 dont la construction de lotissements privés qui permettront l'édification de près de 100 nouvelles habitations sur notre commune. Croyez-moi il s'agit d'une excellente nouvelle pour nos commerces et nos écoles.

Cependant un élément nouveau que connaissent de nombreuses communes proches du littoral surgit : l'inflation du prix du terrain à bâtir et des maisons à vendre. Ce problème est à prendre au sérieux car cela met un frein aux primo-accédants qui veulent investir.

Vous rencontrerez de nouveaux visages au sein du personnel de mairie : Pierre Normand à l'Urbanisme et Valérie Le Cadet en charge des prestations de la poste. Pour répondre à la demande de nos administrés, nous avons décidé d'ouvrir les services de la poste le samedi matin.

Le Conseil Municipal des enfants a siégé pour la 1^{ère} fois le samedi 04 décembre dernier et je dois dire que je suis impressionné par la pertinence des nombreux projets proposés par ces jeunes enfants. Il va de soi que tout ne peut se réaliser mais écoutons nos enfants, ils nous montrent souvent la bonne direction, à nous de construire la route.

Une sous-commission « commerce » a été créée. Sous l'impulsion de Sylviane Kerzerho, adjointe aux finances et Présidente de cette sous-commission, nous avons reçu les commerçants et nous souhaitons mettre en place quelques initiatives dès cet été.

Je souhaite évoquer avec vous ces réalisations, ces projets 2022 et vous donner le cap que l'équipe municipale de Merlevenez se donne pour les prochaines années. Pour ce faire, entouré des conseillers, je veux organiser en 2022 une réunion publique. Ce moment important de présentation et d'échanges permet de comprendre vos attentes et d'avancer dans une direction partagée. Mon ambition, ma volonté restent de vous servir et je m'attacherai à mener à bien cette mission avec énergie et pugnacité.

Je veux terminer ces propos en vous souhaitant une bonne et heureuse année 2022, le soleil finit toujours par briller.

Le Maire, Bruno LE BOSSER



Pour une plus grande facilité de lecture nous avons fait le choix de mettre un résumé des points principaux abordés en conseil municipal.

Les PV des conseils municipaux restent bien entendu à la disposition de toute personne souhaitant les consulter, soit sur le site internet de la commune soit en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL

du 2 août 2021

○ PRÉSENTS :

M. LE BOSSER Bruno, Mme PARE Martine, M. LE LEUCH Jean-Luc, Mme KERZERHO Sylviane, M. TIBULLE Lionel, M. LE BLIMEAU Didier, M. JAFFRE Claude, Mme TOSTENE Carole, M. GAUTIER Yves, Mme MORANTIN Dominique, M. LE CORRE Renaud, Mme HUFFENUS Sandrine, M. LE CALVE Ludovic, Mme DENONFOUX Karine, Mme GUILLEMOTO Karine, M. BIGOT Pierre, Mme MEZERETTE Elodie

○ **ABSENTS EXCUSÉS :** Mme LE MOING Sandrine a donné pouvoir à Mme KERZERHO Sylviane, Mme LE FUR Sandrine a donné pouvoir à Mme MORANTIN Dominique, Mme LE ROUX Nolwenn a donné pouvoir à Mme KERZERHO Sylviane, M. LE FLOCH Ludwig a donné pouvoir à M. TIBULLE Lionel, Mme LE HUEC Christelle a donné pouvoir à Mme TOSTENE Carole, M. CONQUISTI Yvan a donné pouvoir à Mme DENONFOUX Karine,

Secrétaires de séance : Mmes MORANTIN Dominique et HUFFENUS Sandrine

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 juin 2021 à l'unanimité.

○ LES RESTAURANTS DU COEUR

Une nouvelle convention de financement de 3 ans, pour financer les locaux des Restos du Coeur de Riantec, est conclue entre les communes de Gâvres, Kervignac, Locmiquélic, Merlevenez, Nostang, Plouhinec, Port Louis, Riantec et Sainte Hélène à compter du 1er juin 2021. Le montant total alloué à l'association s'élève à 18 000 €.

Pour 2020/2021, la participation de Merlevenez s'élève à 1 343 €.



○ TRAVAUX DES BÂTIMENTS EX-BUREAU DE POSTE ET SALLE XAVIER GRALL



Les offres du cabinet d'architectes Lorand Guillou sont retenues.

● En ce qui concerne l'ex-bureau de poste : la mission de base coûte 21528 euros TTC et les options forfaitaires 3582,40 euros TTC.

● Pour la salle Xavier Grall et le restaurant scolaire : 99600 euros TTC pour la mission de base et 22236 euros TTC pour les missions optionnelles.

○ RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX



A l'échelon local, la Commune s'est engagée dans une politique publique de transition écologique et de sobriété énergétique avec la volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre de certains de ses bâtiments.

En parallèle, Morbihan Energies, syndicat mixte, accompagne les communes et les établissements publics de coopération intercommunale du Morbihan pour mener des actions de transition énergétique.

Morbihan Energies assurera des missions de maîtrise d'ouvrage liées à la rénovation énergétique des bâtiments communaux.



○ ACQUISITION DE FONCIER À KERGATORNE

Après échanges entre Mme Denise Le Loir, sœur de Mr Le Loir récemment décédé, et Mr le Maire un terrain de 3.800m² pourrait être acheté au prix de 3.50€/m² net vendeur, les frais de géomètre et notaire étant à la charge de l'acquéreur.

○ DÉNOMINATION DE VOIES – RÉSIDENCE DE KERGORNET

Considérant que la quasi-totalité des parcelles du lotissement « Résidence Kergornet » est vendue, il est devenu nécessaire de dénommer la ou les rues de ce lotissement pour éviter tout problème de distribution de courrier.

les voies de ce lotissement se dénommeront comme suit :

- Rue de Kergornet,
- Rue de la Fontaine Maria
- Impasse de la Fontaine Maria

○ RECOURS AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Face à la réglementation et aux retards qui se sont accumulés sur le service « ressources humaines » de la commune (plan de formation, règlement intérieur, mise en place du télétravail, livret d'accueil pour les nouveaux agents, mise en place de la Loi de transformation de la FPT...) il est devenu souhaitable d'adjoindre les compétences d'un étudiant en apprentissage (préparation Bachelor ou Master RH) à l'agent en poste sur ce service. A compter de la rentrée scolaire 2021, un contrat d'apprentissage sera donc conclu.

○ CRÉATION DE SOUS-COMMISSIONS

Il est proposé de créer deux sous-commissions à la commission « finances » :

- **Une sous-commission « Aménagement Urbain »**
- **Une sous-commission « Festivité et Cérémonie »**

Sont nommés membres de la :

- **Sous-commission « Aménagement Urbain » :**
Sylviane Kerzerho (vice-présidente) - Sandrine Le Moing – Christelle Le Huec – Nolwenn Le Roux – Sandrine Huffenus
- **Sous-commission « Festivité et Cérémonie » :**
Sylviane Kerzerho (vice-présidente) - Sandrine Le Moing – Jean-Luc Le Leuch – Lionel Tibulle – Martine Paré – Yves Gautier et Didier Le Blimeau,

CONSEIL MUNICIPAL

du 4 octobre 2021

○ PRÉSENTS :

Bruno LE BOSSER, Yves GAUTIER, Sandrine HUFFENUS, Sylviane KERZERHO, Didier LE BLIMEAU, Ludovic LE CALVÉ, Renaud LE CORRE, Ludwig LE FLOCH, Sandrine LE FUR, Christelle LE HUEC, Sandrine LE MOING, Nolwenn LE ROUX, Dominique MORANTIN, Martine PARÉ, Lionel TIBULLE, Carole TOSTENE, Pierre BIGOT, Yvan CONGUISTI, Karine DENONFOUX, Karine GUILLEMOTO et Elodie MEZERETTE

○ **ABSENTS EXCUSÉS :** Claude JAFFRE a donné pouvoir à Bruno LE BOSSER, Jean-Luc LE LEUCH a donné pouvoir à Lionel TIBULLE

Secrétaires de séance : Nolwenn LE ROUX et Ludwig LE FLOCH

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 2 août 2021 à l'unanimité.

○ ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT (AFR)

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide de verser à l'AFR, une subvention égale à la moitié du coût des travaux de débroussaillage faits chaque année par une entreprise locale, (soit pour 2021, 4 200 €/2= 2 100 €), afin de lui permettre de poursuivre sa mission.

On peut rappeler que les chemins d'exploitation appartiennent à l'association foncière de remembrement (AFR) mais restent ouverts au public. Ces chemins sont gérés et entretenus par l'AFR qui dispose comme unique ressource la taxe de remembrement perçue auprès des propriétaires ayant au moins 2,5ha.

○ DES DÉCISIONS MODIFICATIVES

Des décisions modificatives ont été prises concernant le budget du lotissement Kergornet ainsi que le budget principal de la commune. Vous pouvez consulter ces données sur le site de la Mairie.



○ TARIFS ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2022

M. le Maire signale qu'au titre de l'année 2020, la commune a encaissé pour ce service un montant de 71 880 € ttc pour 63 344m³ d'eau consommées. Afin de pouvoir équilibrer le budget annexe « Assainissement Collectif » de la commune de Merlevenez, il est nécessaire de :

- Revaloriser le tarif complémentaire correspondant aux frais de gestion (surtaxe) en l'augmentant de 2% pour l'année 2022.
- Fixer les tarifs comme suit :
 - frais de gestion 1.1652 € ttc/m³
 - raccordement de bâtiment au réseau : 2 400 €

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, vote les tarifs présentés ci-dessus qui seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2022.

○ RESSOURCES HUMAINES : CRÉATIONS D'EMPLOIS

Afin de pourvoir à la vacance de certains postes faisant suite à des mouvements de personnel (départ en retraite et demande de disponibilité) et de se mettre en conformité avec la réglementation concernant des emplois permanents occupés par des contractuels, il est nécessaire de créer les emplois suivants :

- Un adjoint technique au service espace vert (à temps complet), au 1^{er} décembre 2021.
- Un adjoint technique (service animation et entretien des locaux), à 18/35^{ème}, au 1^{er} janvier 2022.
- Un adjoint technique (entretien de locaux et périscolaire), à 20/35^{ème}, au 1^{er} janvier 2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents approuve les créations d'emploi présentées ci-dessus.

○ RESSOURCES HUMAINES : PROJET DE MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION RIFSEP

Par délibération du 4 décembre 2017, modifiée le 19 décembre 2019, le conseil municipal a procédé à la mise en place du nouveau régime indemnitaire.

Cette délibération prévoit que pour les congés de maladie ordinaire, le RIFSEP soit maintenu pendant les 90 premiers jours d'absence cumulés sur un an et qu'au-delà, il soit diminué de 50% et supprimé à partir de 12 mois d'absence. Il est proposé au conseil municipal de modifier les termes de cette délibération comme suit :

- maintenir le montant du RIFSEP pendant les 30 premiers jours d'absence cumulés,
- diminution de 50% du 31^{ème} au 90^{ème} jour, et suppression à partir du 4^{ème} mois d'absence cumulé.

Après avoir entendu l'exposé présenté par M. le Maire, après de nombreux échanges et délibération, le conseil municipal, à la majorité de ses membres présents et représentés, (10 voix pour, 4 voix contre et 9 abstentions) décide de maintenir les termes de la délibération du 19 décembre 2019.

○ RESSOURCES HUMAINES : PRIME DE FIN D'ANNÉE

La prime annuelle des agents municipaux s'élève actuellement à 686,28 € euros bruts pour un agent à temps complet. Le conseil municipal, à l'unanimité, arrête à 700,00 € bruts le montant de la prime annuelle versée aux agents municipaux (titulaires, stagiaires, contractuels de droit public ou privé (autres que les agents saisonniers) ainsi que les apprentis, sous condition d'au moins 6 mois de présence effective durant l'année civile 2021. Cette prime sera versée, au mois de novembre, au prorata temporis du temps de travail effectif.

○ RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES « CANTINE, ALSH, PÉRISCOLAIRE ET MAISON DES JEUNES (MDJ) »



Afin que les services « Cantine, ALSH, Périscolaire et Maison Des Jeunes » fonctionnent dans de bonnes conditions et répondent au mieux aux besoins des utilisateurs et aux attentes des familles, il est nécessaire de modifier les règlements de fonctionnement mis en place. A l'exception du règlement de la Maison des Jeunes, ces règlements actualisés seront mis en ligne sur la plateforme d'inscription « carte plus » et seront donc lus par les familles lors de l'inscription de leurs enfants. Après avoir entendu, le rapport de présentation ainsi que les différents règlements de fonctionnement, le conseil municipal, après avoir délibéré :

- à l'unanimité de ses membres présents, approuve les règlements intérieur « Cantine, ALSH et Maison des Jeunes,
- à la majorité de ses membres présents (19 voix pour et 4 abstentions) approuve le règlement intérieur « Périscolaire (garderie) »,

Ces différents règlements seront appliqués dès la rentrée scolaire 2021/2022.

Vie municipale



○ PROJET D'ACQUISITION DE FONCIER BÂTI

Après différents échanges téléphoniques avec Madame Magali VINCENT, propriétaire de la parcelle cadastrée C 410 située au 2, place des Tilleuls à Merlevenez, la commune souhaite acquérir ce bien foncier.

Après échanges entre les deux parties, ce foncier bâti pourrait être acquis moyennant 160 000€ net vendeur (155 000 € pour le foncier et 5 000 € pour la licence IV). Les frais de géomètre et notaire étant à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents approuve cette acquisition foncière pour un montant de 160 000 €.



○ PROJET DE MARCHÉ NOCTURNE (PÉRIODE ESTIVALE)

La Commission « commerces » propose la mise en place d'un marché nocturne sur la commune pour la période estivale.

Ce marché se tiendrait Place des Tilleuls et Place Max Jacob et aurait lieu sur sept semaines, le vendredi soir du 8 juillet au 19 août 2022. Il est envisagé de mettre à disposition des visiteurs des tables et bancs afin de pouvoir se restaurer sur place. Il est également étudié la possibilité d'inviter des groupes locaux de musique pour animer le marché.

Mais pour mener à bien l'organisation de ce marché, l'investissement de l'ensemble des membres du conseil (par rotation de quatre personnes par jour de marché) est nécessaire, pour l'installation des barrières, des tables et bancs avant 18 h ainsi que leur rangement après 22h30.

Cette proposition est soumise à l'avis du conseil municipal, sachant que sans l'investissement de chacun, il ne pourra être mis en place. Aussi, en plus de l'avis du conseil, il est demandé à chaque conseiller de s'engager à être présent au moins deux vendredis sur la période indiquée précédemment.

Après avoir entendu l'exposé présenté par Mme Kerzerho, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, approuve ce projet de marché nocturne, sur la période estivale

et prend acte du planning présenté ci-dessous pour mener à son terme ce projet.

Calendrier d'élaboration du projet de marché nocturne :

- **Octobre 2021 : présentation du projet lors d'un conseil municipal** ou d'une commission ad hoc.
- **Novembre** : réunion comité des fêtes pour présentation du projet.
- **Novembre/Décembre 2021** : si le projet est validé par le conseil et si les membres se sont engagés à être présents, présentation d'un règlement intérieur du marché qui devra être respecté et signé par les commerçants présents. Demande d'autorisations aux autorités et département s'il doit y avoir une fermeture des routes.
- **A partir de janvier** : prise de contact et présentation du projet aux commerçants qui auront répondu. Information aux commerçants locaux sur l'organisation du marché.
- **Début avril** : clôture des inscriptions et répartition des commerçants sur la surface du marché. Elaboration du planning de présence des élus en fonction des contraintes de chacun.
- **Du 8/07 au 19/08** : marché tous les vendredis de 18h00 à 22h30.
- **Septembre** : réunion bilan et préparation du calendrier de l'année suivante.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

○ LE MOT DE L'OPPOSITION :

Chers Merlevenéziens et Merlevenéziennes

Les conseillers municipaux de « Merlevenez demain » sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.

Les conditions sanitaires que nous vivons depuis 2 ans ont été et sont toujours très difficiles à vivre. Nous espérons du fond du cœur que nous pourrions très bientôt revivre comme avant la crise sanitaire.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons pu aborder le sujet d'un emploi de postier à mi-temps. Nous avons découvert que la majorité en place a ouvert ce poste sur le site internet de la commune et sur le panneau lumineux placé en face de la salle Xavier Grall. Nous rappelons que nous avons fait la proposition d'un poste de postier à mi-temps quand nous avons appris la fermeture de la poste. A l'époque, on nous avait répondu que ce qui concerne la poste pouvait être fait par les secrétaires à l'accueil de la mairie.

En pratique, nous regrettons que certaines de nos idées soient

reprises à notre insu et surtout il est fort déplaisant que la création d'un poste ne soit pas discutée en conseil municipal. Nous réitérons aussi notre proposition de créer un endroit dédié à tout l'acheminement postal. Nous avons déjà proposé de conserver le bâtiment qui était utilisé comme poste.

Les conseillers de l'opposition regrettent que la commune de Merlevenez ne participe pas au séjour de ski avec les autres communes de la CCBBO.

Malgré cela des choses ont quand même été votées. La réalisation d'un marché nocturne l'été prochain est une très bonne chose pour la commune. Cependant, nous n'avons pas de nouvelles concernant les travaux de notre Eglise.

Pour cette nouvelle année, nous souhaitons à tous nos concitoyens merlevenéziens une merveilleuse année 2022, en espérant que celle-ci verra une forte diminution de la pandémie. Nous voulons croire que nous pourrions tous très bientôt nous retrouver et ainsi revivre tous ensemble dans la fraternité.

**MEILLEURS VŒUX
et BONNE ANNEE**

Merlevenez Demain

Naissances

SEPTEMBRE

18 CONAN Tao 12, Résidence de Kergornet

OCTOBRE

26 DANET Théa 9, rue de la Marie

La rubrique « Etat civil » est constituée des éléments officiels des registres. C'est pourquoi :

- si une personne n'est pas domiciliée officiellement dans la commune, le décès n'est pas communiqué.
- le décès est communiqué si il a lieu dans la commune, même si la personne n'y est pas domiciliée.

Décès

OCTOBRE

03 LE LIVEC Jeanne 14, rue Nouvelle
ep. LAMOUREC

03 PLANCKE Francis 8, rue Fontaine Maria

07 COTTY Robert 10, rue des écureuils

13 LE MAGUER Alida 6, Trévezun
ep. LE TALLEC

19 RAULT Nicole 7, rue de la Lande
du Ruisseau

NOVEMBRE

22 POSTOLLEC Michel 15 rue des Chardonnerets

26 BASTIEN Jean-Michel 145, Saint Sauveur

DÉCEMBRE

04 PAVIC Françoise 14, rue des Rossignols
ep. HERLUISON

10 LE NEZET Irène domiciliée hors commune

16 LE FLOCH Simone 2, Bellevue
ep LE NINIVEN

18 GUILBERT Pierre 13, rue Nouvelle

19 JEGO Maurice 11, Kergatorne

Deux amis qui ont beaucoup œuvré pour la commune nous ont quittés. La municipalité a souhaité leur rendre hommage

AMÉDÉE CORLAY.

Une personne qui fut longtemps impliquée dans la vie associative.

Ce fut un pilier pendant de nombreuses années au club de football de notre commune. Il occupera les différents postes au siège de l'équipe dirigeante et enfin, président de l'ESM pendant plusieurs années.

Il sera aussi l'instigateur de nombreuses animations (Inter quartiers, inter clochers avec Nostang et les échanges avec Le Landreau, commune de Loire-Atlantique).

Après toutes ces années de responsabilités au club de l'ESM, et à la demande de la municipalité, il accepta de prendre en charge la gestion du planning de la salle des sports de Bellevue.

Un homme chaleureux, dévoué et toujours prêt à rendre service – Merci Amédée.

ROBERT COTTY.

Chaleureux, serviable, dévoué et toujours prêt à rendre service, voici l'image que nous garderons tous de Robert Cotty.

Pendant de nombreuses années, il sera présent auprès des élus pour assurer à chaque élection les permanences aux bureaux de vote et participer aux dépouillements. Robert était également membre des commissions de révision des listes électorales et des impôts.

Très impliqué dans la vie associative de la commune, il fut à l'origine du cyclo club, qu'il présida 18 ans.

Présent pour aider à l'organisation du Téléthon et aux randonnées lors des fêtes locales, il n'hésitait pas à participer au défilé humoristique. Dernièrement, son aide fut précieuse lors de la préparation du passage du tour de France en juin.

Merci Robert pour toutes ces implications sur la commune.



o Vœux 2022

Pour la seconde fois, la traditionnelle cérémonie des vœux a dû être annulée. Bruno Le Bossier a présenté ses vœux à travers une vidéo (sur le site de la commune) qui vous fera également découvrir Merlevenez « vu d'en haut ». Une lettre a aussi été distribuée à tous les foyers de la commune.



o Boîte à idées

Votre avis nous intéresse : Vous avez des idées à proposer pour améliorer le bulletin municipal ou le site internet de la commune, des thèmes que vous souhaitez voir aborder, ou bien simplement des idées de rubriques ? Vous pouvez déposer vos suggestions dans la boîte à idées installée dans le hall d'accueil de la mairie, ou utiliser le formulaire de contact du site internet.

o Élections

S'inscrire pour voter à l'élection présidentielle de 2022.

Pour voter lors de l'**élection présidentielle**, vous pouvez vous inscrire sur les **listes électorales** jusqu'au **2 mars (en ligne)** ou jusqu'au **4 mars (par formulaire à imprimer, ou sur place à la mairie ou consulat)**. Seules les personnes se trouvant dans une situation particulière ont un délai supplémentaire.



MARCHÉ NOCTURNE MERLEVEZENZ

TOUS LES VENDREDIS

DU 15 JUILLET AU

19 AOUT 2022

18 H - 22 H 30

PLACE DES TILLEULS

ANIMATION MUSICALE, RESTAURATION SUR
PLACE, BUVETTE, ARTISANAT, BIJOUX, CULINAIRE,
PRODUITS LOCAUX...

o Marché semi-nocturne à Merlevenez - Appel à bénévoles

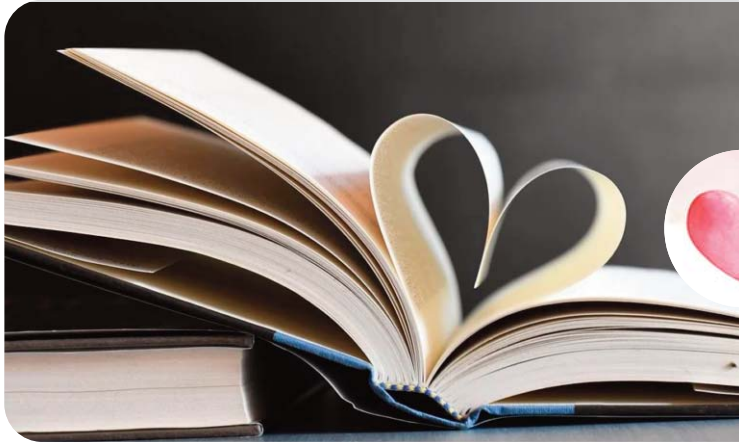
La municipalité organise du 15/07/2022 au 19/08/2022 un marché semi-nocturne qui se déroulera le vendredi soir de 18h00 à 22h30.

Si vous souhaitez nous accompagner dans ce projet et nous aider sur un ou plusieurs vendredis soir sur la période indiquée, n'hésitez pas à nous le faire savoir à l'**accueil de la mairie** ou à l'adresse mail :

sylvianekerzerho.merlevenez@orange.fr

Nous serons heureux de vous accueillir dans cette manifestation et vous remercions, par avance, de votre investissement.

LES COUPS DE CŒURS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Nos bibliothécaires partagent avec vous leurs coups de cœurs du moment !

Livres pour enfants :



Vive les sportifs Téo et Nina !
de Isabelle Chavigny (Auteur), Marie-Hélène Van Tilbeurgh (Illustrations)

Apprendre à lire pas à pas, c'est facile avec Téo et Nina !

Les romans « Je lis Pas à Pas » proposent 4 niveaux de lecture pour commencer à lire dès le début de l'apprentissage et progresser pas à pas.

Dans ce roman de niveau 1, toute la famille se met au sport : Nina et Jules sont au judo, Mamie fait du yoga, Rémi pédale à vélo... et Papi alors ? Il se repose sur un matelas !



Charlie et le petit chat
Auteur : Nadine Brun-Cosme
Illustré par : Ewen Blain

« Parfois, quand on a des bleus au cœur, ça déborde par les yeux, et on pleure. »

À qui est ce petit chat ?

Dans le jardin de Benoît, Lou a trouvé un petit chat gris. Elle rêve déjà de l'adopter !

Mais Benoît a décidé que le félin serait pour son cousin Charlie...

♥ *Commentaire d'une de nos lectrices : « Cette très belle collection de littérature jeunesse est adaptée au niveau de la mise en page, pour les enfants dyslexiques. La dyslexie touche entre 5 à 10 % de la population française. »*



Livres pour adultes :



Le journal de ma disparition - Camilla Grebe

Il y a huit ans, la jeune Malin, alors adolescente, a découvert une fillette enterrée dans la forêt de Ormberg, une ville suédoise isolée. On n'a jamais pu identifier la petite victime.

Devenue une jeune flic ambitieuse, Malin est affectée auprès de Hanne, la célèbre profileuse, et de l'inspecteur Peter Lindgren, qui reprennent l'affaire. Mais Peter disparaît du jour au lendemain, et Hanne est retrouvée blessée et hagarde dans la forêt.

Désormais seule dans son enquête, Malin est appelée sur les lieux du tout premier crime : une nouvelle victime a été découverte. Et si tous ces faits étaient tragiquement liés ?

De sa plume fluide et au gré de rebondissements imprévisibles, Camilla Grebe nous offre un nouvel opus étourdissant où les secrets enfouis et les différentes intrigues s'entrelacent magistralement. Une lecture à couper le souffle.



S'adapter - Clara Dupont-Monod

C'est l'histoire d'un enfant aux yeux noirs qui flottent, et s'échappent dans le vague, un enfant toujours allongé, aux joues douces et rebondies, aux jambes translucides et veinées de bleu, au filet de voix haut, aux pieds recourbés et au palais creux, un bébé éternel, un enfant inadapté qui trace une frontière invisible entre sa famille et les autres.

C'est l'histoire de sa place dans la maison cévenole où il naît, au milieu de la nature puissante et des montagnes protectrices ; de sa place dans la fratrie et dans les enfances bouleversées. Celle de l'aîné qui fusionne avec l'enfant, qui, joue contre joue, attentionné et presque siamois, s'y attache, s'y abandonne et s'y perd. Celle de la cadette, en qui s'implante le dégoût et la colère, le rejet de l'enfant qui aspire la joie de ses parents et l'énergie de l'aîné. Celle du petit dernier qui vit dans l'ombre des fantômes familiaux tout en portant la renaissance d'un présent hors de la mémoire.

Comme dans un conte, les pierres de la cour témoignent. Comme dans les contes, la force vient des enfants, de l'amour fou de l'aîné qui protège, de la cadette révoltée qui rejettera le chagrin pour sauver la famille à la dérive. Du dernier qui saura réconcilier les histoires.

La naissance d'un enfant handicapé racontée par sa fratrie.



Le Serpent majuscule - Pierre Lemaitre

« Avec Mathilde, jamais une balle plus haute que l'autre, du travail propre et sans bavures. Ce soir est une exception. Une fantaisie. Elle aurait pu agir de plus loin, faire moins de dégâts, et ne tirer qu'une seule balle, bien sûr. »

Dans ce réjouissant jeu de massacre où l'on tue tous les affreux, Pierre Lemaitre joue en virtuose de sa plume caustique. Avec cette œuvre de jeunesse inédite, il fait cadeau à ses lecteurs d'un roman noir et subversif qui marque ses adieux au genre. Dialogues cinglants, portraits saisissants, scénario impitoyable : du pur Pierre Lemaitre..



Les Étoiles les plus filantes Estelle-Sarah Bulle

En juin 1958, une équipe de tournage française débarque à Rio de Janeiro. Dans les quartiers pauvres se répand la nouvelle d'un drôle de casting: on recherche de jeunes comédiens amateurs noirs.

À sa réécriture du mythe d'Orphée et Eurydice, Aurèle Marquant a l'intention de donner pour cadre une favela vibrante de tragédie et de joie. Le réalisateur a reconnu son Eurydice en Gipsy Dusk, danseuse américaine métisse rencontrée à Paris. Breno, footballeur brésilien au chômage, sera Orphée; Eva, comédienne martiniquaise, et Norma, Carioca pauvre mais ambitieuse, seront les deux autres visages féminins.

Déjà les décors se montent, les acteurs s'approprient et les premières scènes sont tournées sur des airs chantés à la guitare. Cette effervescence artistique ne passe pas inaperçue: deux agents locaux de la CIA flairent un coup à jouer avec la bossa nova, tandis que le film aiguise les intérêts du Brésil, mais aussi de la France de Malraux, soucieuse de se placer dans la compétition internationale que constitue le festival de Cannes.



Le démon de Beg-Meil - Françoise LE MER

La famille d'Audrey Séhédic voit d'un très mauvais oeil la jeune libraire quimpéroise épouser, à Fleury-Mérogis, un prisonnier qui finit de purger sa peine.

Marlon Martin, artiste de cirque, a été condamné vingt ans plus tôt pour le viol et le meurtre de quatre jeunes filles. Son modus operandi était particulièrement original puisque le trapéziste grimpeait dans les arbres et sautait sur les joggeuses solitaires. Seulement voilà... Malgré un faisceau de présomptions, il n'y a jamais eu de preuve formelle contre lui. Marlon a toujours clamé son innocence et sa femme - amoureuse - le croit.

Lorsqu'il vient vivre chez elle, à Beg-Meil, Audrey va vite déchanter. Marlon ne ressemble plus à l'homme courtois qu'elle a épousé deux ans auparavant. Deux semaines après son arrivée, une cinquième jeune fille est assassinée dans des conditions similaires. Une autre disparaît. Bien entendu, Quentin Le Gwen et son équipe vont s'intéresser à son cas...

Un roman policier dur, puissant, passionnant, dans lequel Françoise Le Mer nous montre une face plus sombre de son talent.

o Téléthon 2021

Un grand merci à toutes les associations, bénévoles et participants qui ont œuvré sur les différentes manifestations proposées.

Avec le contexte sanitaire actuel, nous avons réussi à maintenir notre programme et nous en sommes fiers !

Le montant récolté cette année est de 5096,09 Euros. A cela, il faut ajouter les dons par internet ou par le 3637.

Bonne année à tous !
Les organisateurs



o ALSH

UNE NOUVELLE ANNEE S'ACHEVE !!!

2021 a été une nouvelle fois placée sous l'égide de la COVID et des protocoles sanitaires, mais ce n'est pas pour autant que la Maison des Petits Fripons a fermé ses portes.

Présente à vos côtés sur l'ensemble de l'année, l'équipe d'animation vous remercie, vous les parents, de nous confier vos enfants et ainsi de nous faire confiance. Il s'agit d'une belle preuve de reconnaissance de votre part et cela fait chaud au cœur.

2022 se profile déjà avec de nouveaux programmes, toujours concoctés avec soin par l'équipe, afin de divertir vos fripons et de leur apprendre les règles de vie quotidienne.

Au programme des vacances de février, les Jeux Olympiques d'hiver. L'équipe d'animation est déjà au sommet des pistes, prête à vous offrir des activités, innovantes, variées et de qualité.

L'ensemble de l'équipe d'animation, vous souhaite ses meilleurs vœux, pour cette nouvelle année et espère vous revoir au plus vite !!!





o La Marpa

Le vendredi 17 décembre, le service accompagnement et les bénévoles ont offert un cadeau de fin d'année aux résidents. Il s'agit d'un recueil de recettes, intitulé « Mamies de Merlevenez ».

Cet ouvrage a été distribué lors du goûter de Noël, en présence du Maire, Bruno Le Bossier et de Sandrine LE MOING, adjointe aux affaires sociales et de l'intergénérationnel. Ce livre, élaboré avec la complicité de certains aînés de la commune et avec le soutien du CCAS, est un partage de recettes d'antan plus ou moins revisitées. Un très bel ouvrage illustré par de magnifiques dessins réalisés par un artiste de la commune : Monsieur Joël GARNIER.

Monsieur Le Maire, Madame Sandrine LE MOING et le service accompagnement tiennent à remercier particulièrement tous les participants à l'élaboration de ce recueil.

Noël : Les résidents n'ont pas pu retrouver leurs familles pour les fêtes à cause des contraintes sanitaires. Ils étaient donc très contents de se réunir autour de la table pour partager ce repas de Noël. "Ça change, c'est plus joyeux. "

La salle à manger et les tables avaient été décorées tout spécialement par le personnel, des cartes envoyées par les enfants du centre de loisir de Kervignac étaient affichées sur les murs. Les chants de Noël, l'animation-photos et la diffusion d'un film ont complété l'après-midi.





● ANNIVERSAIRES :



● **Lucie Le Bolay,**
85 ans le 18 septembre

● **Roger Zorzi**
91 ans le 1^{er} octobre



● **Marie Larboulette,**
91 ans le 7 décembre



● **Denise Jégo,**
91 ans le 10 janvier 2022

● **Thérèse Cano**
95 ans le 14 janvier



● **Mélanie Le Pévédic,**
95 ans le 16 janvier

● **Étienne Roussel**
84 ans le 31 janvier



o Service accompagnement

Tout d'abord le service accompagnement vous remercie pour votre fidélité malgré les étapes périlleuses de l'année passée.

Vous avez été fidèle, au cinéma et à l'après-midi crêpes en faveur du Téléthon qui d'ailleurs a rapporté 292,30€. Encore merci à vous. Malheureusement, l'atelier chocolat a dû être annulé à cause des nouvelles restrictions du gouvernement mais nous allons repartir de plus belle !

Actuellement, le programme du premier semestre 2022 est en cours. Nous sommes toujours en attente de réponse. Vous retrouverez le cinéma, les restaurants, les visites, les après-midi récréatives, l'atelier numérique et peut-être un autre thé dansant mais également de très belles nouveautés si tout va bien !

*« Rien n'est jamais fini, il suffit d'un peu de bonheur pour que tout recommence. »
Emile ZOLA*

Pour plus de renseignements sur les **futurs ateliers numériques** merci de contacter Sandrine AUREAL.



o Maison Des Jeunes

La Maison des Jeunes de Merlevenez était ouverte pendant les vacances de la Toussaint pour les enfants et adolescents de 10 à 14 ans.

Lors de la 1^{ère} semaine, quel plaisir de se retrouver autour d'un petit déjeuner ! Nous avons pu ainsi échanger sur de nombreux sujets variés. De grands jeux ont été mis en place, ainsi que des sorties comme le laser game et une séance ciné avec le film « La Famille Adams 2 ». Les ateliers cuisine et les défis sportifs sont toujours autant appréciés.



o Conseil municipal des enfants

Le samedi 4 décembre, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants se réunissaient pour la première fois dans la salle Paul Gauguin. Chaque enfant est arrivé accompagné par ses parents. Certains un peu stressés, d'autres déjà très à l'aise, en tout cas, tout le monde a pris place autour de la table. Les étiquettes portant les prénoms et noms des jeunes élus (comme les grands !) étaient installées à la place de chacun.

Après avoir déclaré que « La première séance du CME était ouverte », Monsieur le Maire a accueilli les 14 jeunes élus, en insistant bien sur le fait que l'ensemble des adultes étaient très contents de les avoir à leurs côtés et qu'ils avaient un rôle important à jouer dans leur commune. Aidés par les adultes, les jeunes élus pourront mener à bien les projets qu'ils souhaiteront porter. Bruno Le Bosser leur a rappelé, entre autres, qu'ils étaient élus pour un ou deux ans suivant la classe dans laquelle ils sont cette année.

Ensuite, chaque enfant a pris la parole pour se présenter et pour énoncer les idées qu'ils avaient émises lors de leur campagne électorale qui s'est déroulée dans les écoles. Les enfants étaient surprenants de par l'assurance qu'ils avaient déjà dans leur prise de parole. Certains projets sont très ambitieux, d'autres davantage portés sur la solidarité, le respect de la nature... Chaque enfant a des idées très claires sur ce qu'il a envie de mettre en place. Après une présentation des adultes, a suivi une discussion animée sur la façon dont les réunions s'organiseront pour choisir et mettre en place les futurs projets. Là encore, les enfants prenaient la parole dans le respect de chacun, en s'exprimant très clairement et avec détermination.

Pour finir, les jeunes élus ont visité la Mairie avec un guide tout trouvé : leur premier édile. Cette première réunion devait se terminer autour d'un verre de l'amitié afin de permettre aux parents, aux élus et aux adultes encadrants de faire connaissance, mais étant donné le contexte sanitaire, cela a été annulé.





o Restaurant scolaire

Les vacances de Noël sont traditionnellement saluées au restaurant scolaire par un repas plus festif qu'à l'accoutumée. Le 14 décembre, le père Noël est venu à la cantine offrant quelques friandises aux enfants. Sourires, yeux pétillants ont illuminé les minois.

Coiffés de leur bonnet rouge, comme beaucoup d'enfants, les agents avaient revêtu leur plus beau pull de Noël pour servir les 246 enfants présents ce jour-là.

Un grand merci au Père Noël et à l'équipe de la cantine pour l'organisation de ce joli moment de partage, de joie et de bonne humeur !



o Urbanisme

Mon Autorisation d'Urbanisme : faire ses démarches en ligne est désormais possible !

Un projet de travaux ? Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible : Mon Autorisation d'Urbanisme.

Le dépôt en ligne c'est :

- Un service accessible à tout moment où que vous soyez.
- Une démarche simplifiée avec notamment un assistant numérique pour vous aider à déterminer le régime d'autorisation (permis de construire ou déclaration préalable) auquel est soumis votre projet.
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.

- Plus de transparence sur le traitement de vos demandes, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.
- Une démarche écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.

Pour l'usager comme pour l'administration, la dématérialisation permet un gain de temps sur le traitement du dossier. Les agents seront davantage disponibles pour vous offrir un service de conseil et d'accompagnement sur le fond des dossiers : quelle réglementation sur mon terrain ? quel type d'autorisation pour mon projet ?

Bien entendu, il est toujours possible de déposer votre dossier en mairie aux horaires d'ouverture ou par courrier.



**Mon
Autorisation
d'Urbanisme**

o Communiqués ccbbo

STOP AUX ERREURS DE TRI

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous pouvez déposer tous vos emballages dans la poubelle jaune. Cependant, depuis quelques temps, l'équipe de collecte constate de plus en plus d'erreurs de tri dans les bacs. Pour rappel, vous pouvez mettre dans le bac jaune :

- **Tous les emballages en carton**, y compris boîtes à pizza, enveloppes Kraft, paquets de farine.
- **Toutes les briques alimentaires** : lait, jus de fruit, soupe
- **Tous les emballages en plastique** : bouteilles, flacons, bidons, pots, films, barquettes, sachets, polystyrène, tube. Exemples : paquet de café, tube de dentifrice, flacon de ketchup, bouteille d'huile ...
- **Tous les emballages en métal** : cannettes, boîtes de conserve, aérosols, bouteilles de sirop, boîtes de thé, barquettes



Ne pas mettre dans le bac jaune :



Accepté dans les bacs jaunes :

- **Emballages en bois**, type boîte de camembert et tout autre objet en bois
- **Objets en métal** : poêle, tuyau
- **Objets en plastique** : tuyau, jouet, nappe
- **Textiles, chaussures** : à mettre dans la colonne à textile LE RELAIS
- **Déchets d'hygiène** : essuie-tout, mouchoirs, masque, gant, coton, couches, serviettes hygiéniques, coton tige ...
- **Restes alimentaires, litière**
- **Déchets électriques, déchets de soins**

Enfin, il ne faut pas découper en petits morceaux les emballages. L'emballage doit être au moins aussi grand que la paume de la main (d'un adulte), sinon, il est perdu dans les « fines ».

Il ne faut pas non plus imbriquer des emballages différents les uns dans les autres. On peut simplement imbriquer des pots de yaourt identiques par exemple, mais pas des pots de yaourt différents, car le plastique est peut-être différent. Il existe énormément de sortes de plastique, qui ne se recyclent pas de la même manière !



Vie pratique



o L'atelier multi activités ACTE : Noël en chantier

L'atelier multi activités ACTE, service de la CCBBO a ouvert ses portes au public les 11 et 12 décembre. Au programme, concert, pièce de théâtre contes et cinéma. Une programmation diverse, agrémentée de la présence de créateurs (graphistes, plasticien, créatrice de bijoux, céramiste, créatrice textile) et d'une herboriste qui a animé un étonnant bar à tisanes.

En parallèle, l'équipe de participants et de permanents à l'Atelier ont proposé une petite restauration "maison", la vente d'objets en bois de palette et de gâteaux.

Une scénographie spéciale a été mise en place pour l'occasion. En effet, l'atelier ACTE a pour vocation de remobiliser des femmes et des hommes éloignés de l'emploi par l'intermédiaire de supports valorisants. La réalisation de meubles et d'objets en bois de palette fait partie des 3 supports proposés avec la cuisine et la production florale.



Il s'agissait donc sur cet évènement de mettre en valeur les productions et les participants à l'atelier ACTE. Ces productions sont destinées à la vente ou à la location.

Ce type d'évènement vise à être reconduit et l'équipe souhaiterait mobiliser encore plus de public à l'avenir.

N'hésitez pas à prendre contact avec Delphine LE FLECHER et son équipe au **02.97.02.10.02** ou :

acte@ccbbo.fr



Entrée libre



REPAIR Café

1 Samedi par mois*
de 9 heures à 12 heures

À l'ACTE | 8 rue Hent en Douar | PA de Bellevue

MERLEVEZ



Petit appareil électrique
Informatique
Outillage
Meuble
Vélo

Réparons ensemble nos objets !



Organisé par la CCBBO | Tél. 02 97 65 16 16

*Retrouvez les dates sur www.capzerodechet.bzh

o Repair Café

LES RENDEZ-VOUS REPAIR CAFÉ ONT REPRIS.

Respect des mesures sanitaires,
masque obligatoire à l'intérieur !

Infos sur www.capzerodechet.bzh



LOCATION VÉHICULE PMR

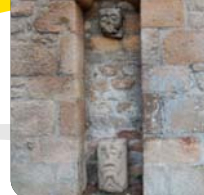
La Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan en collaboration avec L'association Blavet Ria Autonomie Services (ex-Réseau Santé de Riante), propose la mise à disposition d'un **véhicule Kangoo adapté pour transporter une personne avec son fauteuil roulant** (sans manipulation de la personne qui reste dans son fauteuil).

Ce véhicule permet de déplacer une personne en fauteuil pour l'accompagner faire des courses, pour des loisirs (balade, cinéma, restaurant...) ou pour des rencontres familiales.

Le véhicule est mis à disposition :

- Sur réservation préalable,
- Forfait de 35 € pour une journée ou demi-journée, + 25 centimes du km parcouru.
- Une caution de 300€ sera demandée à la remise des clés.

Réservation ou renseignement complémentaire :
02 97 65 62 90 ou contact@ccbbo.fr



France services

De la Communauté de communes
Blavet Bellevue Océan

Une équipe à votre écoute vous accueille et vous accompagne dans la réalisation de vos démarches administratives en ligne.

Retraite

Emploi

Prévention santé

Prestations sociales

Titres sécurisés (Pré-demande passeport et carte d'identité - permis de conduire - carte grise)

Nos horaires

(De préférence sur rendez-vous)

Du lundi au vendredi
9h-12h / 14h-17h

Contacts

02.97.65.62.90 / contact@ccbbo.fr

PA de Bellevue
Allée de Ti Neùé 56700 MERLEVENEZ

- Demande d'allocation logement, déclarations trimestrielles, immatriculation de véhicule, perte ou vol de carte grise, renouvellement de permis de conduire, préparer sa retraite, s'inscrire à Pôle Emploi, créer son compte AMELI ...

N'hésitez pas à faire appel à nos agents pour vous aider dans vos démarches en contactant l'accueil de la CCBBO afin de prendre un rendez-vous.



o Un nouvel ostéopathe au Pôle paramédical Z.A Bellevue

Depuis le mois de novembre 2021, Victor Meslé vous accueille au sein de son cabinet d'ostéopathie au pôle paramédical Z.A Bellevue.

Après ses cinq années d'études en ostéopathie à l'IdHEO Nantes et quelques remplacements, il s'installe sur Hennebont et Merlevenez en 2021.

Afin de vous apporter une prise en charge de qualité et adaptée à toutes et tous, il se forme régulièrement et suit avec attention les dernières actualités scientifiques. En parallèle, son poste d'enseignant à l'école IdHEO Nantes lui permet de rester au cœur de la formation et de la recherche scientifique sur l'ostéopathie.

L'ostéopathie est une approche thérapeutique manuelle qui utilise différentes techniques que le praticien adapte en fonction de vous et de votre situation.

Après s'être entretenu avec vous, votre ostéopathe vous ex-

plique la situation et décide avec vous de la meilleure stratégie à adopter pour vous soulager ainsi que des conseils que vous pourrez appliquer dans votre vie de tous les jours.

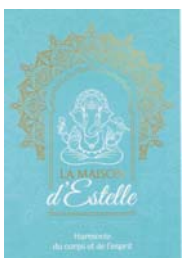
Vous pouvez consulter pour de nombreux motifs comme des douleurs musculaires, articulaires, des maux de tête, des troubles digestifs, pour préparer une compétition sportive ou représentation artistique.

En cas de question vous pouvez le contacter au **06 31 01 48 99** ou prendre rendez-vous sur Doctolib.



o Marquise des fleurs

Votre artisan fleuriste Marquise des fleurs a déménagé. La boutique se situe maintenant au 2 bis rue de Port-Louis, juste à côté de la nouvelle agence immobilière (l'ancienne boutique). Je vous attends dans ce nouveau local plus grand pour plus de choix. A bientôt!



o Estelle le Dantec naturopathe

Installée depuis quelques mois dans votre commune, j'ai créé mon cabinet : la maison d'Estelle dans la zone de Bellevue.

Je reçois mes patients pour des consultations en naturopathie, c'est à dire une prise en charge holistique et complète de leurs besoins. Mes patients peuvent être le jeune enfant comme la personne âgée, le bien portant comme la personne malade. J'utilise des méthodes naturelles pour que chacun retrouve une harmonie entre le corps et l'esprit.

Je propose également :

- des ateliers d'initiation à la Méditation
- des ateliers sur les bienfaits des huiles essentielles, des plantes ou des fleurs de Bach.
- des massages ayurvédiques.

site internet : <https://www.le-dantec-naturopathe.fr/>





ÉCOLE NOTRE DAME DE JOIE

◦ Balade contée à St Cado

Dans le cadre d'un projet « conte », les classes de GS-CP et CE2 se sont rendues lundi 22 novembre sur les bords de la ria d'Etel.

Le temps d'une belle balade, les enfants ont écouté attentivement la conteuse Uriell raconter les histoires féériques de Korrigans, de menhirs ou encore de la construction du pont de St Cado. Transportés dans la magie des contes, les élèves ont apprécié cette marche mêlant à la fois le patrimoine et l'imaginaire.

Après le pique-nique, chacun a pris le temps de dessiner le paysage de la Ria. Crayon et feuille à la main, les jeunes artistes ont appris à observer afin de réaliser leur œuvre.

Une belle journée pour tous, grands et petits !



◦ Cité de la voile

Fin Novembre, nous avons accueilli en classe, Julia Virat guide de Haute Montagne et Navigatrice sur la Transat Jacques Vabre aux côtés de Morgane Ursault Poupon.

Elle a présenté à la classe son bateau, son matériel, sa vie à bord. Tout au long de la course, nous l'avons suivie.

Pour faire du lien avec la Transat Jacques Vabre, les enfants de la classe ont visité la cité de la voile.

Une visite guidée qui leur a permis de tester la navigation en grandeur réelle. L'importance du vent, le maniement des voiles. Ce n'est pas facile de diriger un bateau !

● Un atelier intitulé "pourquoi ça flotte". Chaque enfant a pu manipuler différents objets en les faisant couler ou flotter dans leur petit aquarium. Après avoir compris l'importance du poids, mais aussi la forme, la taille de l'objet ils ont cherché individuellement à résoudre un problème: comment faire flotter sa boule de pâte à modeler. Quelle joie de pouvoir mettre les mains dans l'eau.

Un bon après-midi riche en apprentissages.



◦ Sortie Saint Cado

En novembre, les élèves de CM1 et CM2 sont allés à Etel et à l'île de Saint Cado.

A Etel, ils ont étudié l'estran. Ils ont découvert à marée basse la faune et la flore du littoral.

Que de découvertes ! Protégeons notre littoral, nos mers et océans !

L'après midi, balade sur l'île de Saint Cado. Les CM2 se sont remémorés les aventures de Simon et de Tonton Apostol, héros du livre le mousse du bateau perdu de Yvon Mauffret. Livre étudié en classe en ce début d'année.





o Une conteuse pour Noël

La dernière semaine avant les vacances de Noël, une conteuse est venue à l'école.

Elle nous a fait voyager à travers le temps et l'Histoire. De Plouhinec et ses menhirs jusqu'au Japon et ses Grandes statues de pierre appelées Jizô. Les enfants sont repartis avec des étoiles plein les yeux.

APEL DE L'ÉCOLE NOTRE DAME DE JOIE

o « LA JOYEUSE RECRÉE » : PARC DE STRUCTURES GONFLABLES

Le premier week-end de Novembre, l'APEL a proposé une animation avec des structures gonflables à la salle de Bellevue. Les enfants, petits et grands, et les adultes se sont amusés sur 9 structures gonflables différentes ainsi que des jeux en bois.

Ce week-end a été une très belle réussite avec 700 entrées comptabilisées et une très bonne ambiance. Pour la première année, il était possible d'organiser l'anniversaire de son enfant. « La joyeuse récréé » sera reconduite l'année prochaine pour le bonheur des enfants !

Un très grand merci à tous les parents bénévoles qui ont permis que ce week-end soit magique pour les enfants.

PROCHAINES DATES À RETENIR :

- Au mois de mars, vente d'articles culinaires
- Vendredi 29 avril, loto à la salle des fêtes « Joseph LE RAVALLEC » à CAUDAN
- Dimanche 26 juin, Kermesse de l'école





ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE « LES MÉSANGES BLEUES »

◦ Cinéma

Tous enfants se sont rendus au cinéma Le Vulcain à Inzinzach-Lochrist le vendredi 8 octobre pour y découvrir « L'Odyssée de Choum ».

Les enfants ont adoré ce moment tout en douceur !



◦ Verger citoyen

Mardi 12 octobre, les enfants de MS et de GS sont allés au verger citoyen d'Hennebont.

Ils y ont réalisé 3 nouveaux ateliers : la fabrication de jus de pomme, la fabrication de petits pains cuits ensuite au feu de bois, et un atelier plantations d'arbustes sur leur parcelle.

Pour terminer ce moment prêt de la nature, ils ont dégusté leur pain et leur jus de pommes. Un vrai régal !

◦ Le yoga, ce n'est pas que pour les grands !

Au retour de la cantine, les GS font du yoga.

Cela leur permet d'apprendre à se concentrer, à avoir confiance en eux et à mieux se connaître. Cette activité est ludique et les enfants enchaînent différentes positions tout en s'amusant !



◦ Anglais

Avec Marie LE NEVE, les GS ont des ateliers d'anglais !

Ils apprennent de façon ludique les couleurs, comment se présenter, différentes petites chansons... La découverte et la sensibilisation à cette langue étrangère est un moment qu'ils adorent.

◦ Spectacle de Noël

Grace à la subvention de la Mairie, les enfants ont assisté le vendredi matin 17 décembre à un spectacle intitulé « Au Pays de Noël » de la compagnie Lézarts Vivants.

Ils y ont découvert des personnages attachants et drôles et surtout une machine à fabriquer les jouets !

Pour terminer ce moment magique, LE PERE-NOËL est venu rendre visite aux enfants les bras chargés de cadeaux.

CONTACT :

Directrice : LESAINTE Lydie

Mèl : ec.0561436g@ac-rennes.fr - Tél : 02 97 65 76 02



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE « LES MÉSANGES BLEUES »



● Prévention routière

Vendredi 8 octobre : sensibilisation aux risques encourus sur la route et apprentissage des règles de circulation à vélo.



● Un mois d'octobre citoyen...

Tous les élèves de l'école ont participé à des élections avant les vacances de la Toussaint pour choisir leurs 2 représentants de classe au Conseil des Elèves.

Le 1^{er} Conseil des élèves s'est tenu le lundi 6 décembre. A l'ordre du jour, achat de jeux de cour pour les récréations, gestion des conflits par la mise en place de médiateurs... Il s'agit de s'exercer au débat et d'inciter les élèves à s'engager dans la vie collective de l'école.





Autre moment fort, les élèves des classes de CM1 et CM2 ont fait campagne pour les élections au Conseil Municipal des Enfants.

Le vendredi 22 octobre, les élèves se sont rendus à la mairie pour voter. Ils ont ainsi pu participer au déroulement d'un scrutin et rencontrer M. Le BOSSER, Maire de la commune.

◦ Un mois de novembre culturel...

Dans le cadre de leur parcours artistique et culturel, tous les élèves de l'école bénéficient d'une ou deux sorties pour assister à un spectacle vivant au cours de leur année scolaire.

Ainsi les élèves des classes de CP/CE1 et CE1/CE2 se sont rendus au théâtre du TRIO à Inzinzac-Lochrist le lundi 8 novembre pour voir la représentation « Le Grand chut » et les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont allés assister au spectacle « L'appel du dehors » au théâtre Le Strapontin le jeudi 18 novembre.

Ces derniers ont également pu voir un concert de musique classique « Pêcheurs d'Islande » de Guy Ropartz au Grand théâtre de Lorient le mardi 9 novembre... un moment de quiétude très apprécié par les enfants !

Enfin, toutes les classes sont inscrites au dispositif « Ecole et cinéma » qui permet d'initier les élèves à la culture cinématographique et de leur faire découvrir des films de qualité porteurs d'émotions. Tous les élèves ont ainsi pu apprécier les acrobaties de Buster Keaton dans le film « Cadet d'eau douce » au cinéma Le Vulcain à Inzinzac-Lochrist le vendredi 26 novembre.

Rire et bonne humeur étaient au rendez-vous pour ce classique du genre burlesque.



Après le dépouillement, tous les élèves ont été conviés à un goûter offert par la Municipalité. 4 élèves de CM1 et 4 élèves de CM2 ont été élus à l'issue de cette journée et siègeront donc au Conseil municipal des enfants.

◦ Piscine pour les élèves de CP/CE1 et CE1/CE2

Les élèves de CP/CE1 et CE1/CE2 ont bénéficié de 6 séances de natation à la piscine de Lanester tous les mardis du 19 octobre au 7 décembre.

Les élèves de CE1 et CE2 ont ainsi pu passer, en fin de cycle, leur test d'aisance aquatique qui leur permettra de participer aux futures séances nautiques.

◦ Fête de Noël

Au cours d'ateliers, les élèves de CP ont découvert les plaisirs de la cuisine.



Ils ont ainsi confectionné de très jolis biscuits de Noël en décembre.

Tous les enfants ont été heureux de clôturer cette période par le traditionnel goûter de Noël le vendredi 17 décembre et de découvrir au pied du sapin les cadeaux apportés pour chaque classe par le Père Noël.

Malheureusement, la situation sanitaire n'a pas permis de se rendre au Haras d'Hennebont comme cela était prévu.



● Classe rivière pour les élèves des classes de CP/CE1 et CE2

Pour la 3^{ème} année consécutive, nous reportons notre classe de découverte qui n'a pas pu avoir lieu les deux années précédentes en raison de la crise sanitaire.

Elle concernera les élèves des classes de CP/ CE1 et CE2 qui devraient se rendre à Belle-Isle-en-Terre du mercredi 1^{er} juin au vendredi 3 juin 2022 pour participer à une classe transplantée sur le thème de la découverte de la rivière.

Ils y étudieront les écosystèmes présents (mares, étangs, ruisseaux, rivières...) qui sont les lieux privilégiés de découverte de la faune et de la flore spécifiques des milieux naturels aquatiques.

L'équipe enseignante

Pour tout renseignement ou inscription, merci de prendre contact avec Mme Gwenaëlle LAURENT, Directrice.

Ecole élémentaire publique « Les Mésanges bleues »
11 rue des Mésanges
56700 MERLEVEZ
02 97 65 67 65
Adresse mail : ec.0560247p@ac-rennes.fr

AMICALE LAÏQUE DE MERLEVEZ ÉCOLES PUBLIQUES LES MÉSANGES BLEUES

L'Amicale Laïque de Merlevenez vous présente ses meilleurs vœux pour 2022 !

Depuis la rentrée de septembre, le bureau de l'ALM, a pu organiser plusieurs opérations en faveur des écoles publiques les Mésanges bleues pour financer les activités et sorties pédagogiques des élèves de maternelle et d'élémentaire.

- Une opération **Pizzas à emporter** mi-octobre en partenariat avec Pizza Fredo,
- **Un Troc et Puces** qui s'est tenu le 14 novembre à la salle des sports de Bellevue et qui a affiché complet en termes d'exposants et accueilli 1200 visiteurs,
- Une opération **Sapins de Noël** pour la 4^{ème} année consécutive,
- Une **Tombola de Noël** dont le tirage au sort a eu lieu le 14 décembre et a fait remporter une soixantaine de lots aux heureux gagnants. Nous en profitons pour adresser nos remerciements aux commerçants locaux pour leurs dons !

Au programme pour la suite de l'année :

- Une **collecte de papier les 25, 26 et 27 février**
Nous vous invitons à mettre de côté vos papiers pour notre école !
- Une vente de **bulbes de printemps au mois de mars**
- **La kermesse prévue le samedi 25 juin**

Nous remercions les familles et les bénévoles pour leur participation aux différentes actions, ainsi que toutes les personnes qui participent à nos événements au profit des écoles publiques.

Merci pour votre engagement et votre soutien !

CONTACT :

Courriel : amicalaiquemerlevenez@gmail.com
Téléphone : **06.62.72.46.65**
(Mme Nathalie Dumont, Présidente)



o Association Objectif Musical

UNE ÉCOLE DE MUSIQUE / UNE CHORALE

Depuis la rentrée 2021, les élèves de l'école de musique ont repris les cours dans des locaux complètement rénovés. 4 salles mises à dispositions pour les cours et les répétitions. Certains élèves de la classe de piano participeront au concours régional en mai 2022. Un nouveau professeur de piano sera présent prochainement. Espace Jean-Michel Caradec 03 rue de port-Louis Merlevenez.

La chanson française résonne fort les lundis dans les locaux de la salle Gauguin depuis la reprise des répétitions de la chorale De bouche à oreilles.

Forte de sa quarantaine de choristes, cette formation mixte spécialisée dans la chanson française et qui est dirigée par le pianiste Jean-Noël ROZE, fera son retour en concert au 1^{er} semestre 2022 dans différentes villes de la région pour des concerts caritatifs « tel que Rétina France ».

Pour son nouveau répertoire qui va de D. Guichard, A. Souchon en passant par S. Gainsbourg et M. Fugain, La chorale recherche en priorité des voix d'homme. Il n'est pas nécessaire de connaître la musique pour venir chanter. Les répétitions qui se déroulent les lundis soir à 20H30 sont publiques.

Quel plaisir de chanter et de se retrouver à nouveau toutes les semaines dixit Claudine Le Loir qui chante dans la chorale depuis sa création en 1997.



Contact : Ecole 06 12 82 93 44
Chorale 06 78 87 22 72 / 06 43 48 59 39

o Cyclo Club



Le club cyclo est orphelin depuis ce jeudi 7 octobre 2021 !

Robert a été l'initiateur avec quelques copains, et puis créateur du club, déclaré en Préfecture le 14 octobre 1987, il en a été le Président pendant 18 ans.

Ses compétences et son sens des responsabilités ont abouti à la réussite de tous les événements du Club cyclo.

Tous ces investissements lui auront valu une reconnaissance bien méritée : La médaille de la Jeunesse et Sport en 2001.

Robert avait réussi à créer un esprit d'équipe voire de famille au club cyclo.

Il s'engageait toujours à fond dans toutes les dimensions de ce qu'il pouvait faire. Cette dynamique a aussi permis au Club cyclo de s'inscrire dans la vie associative de la commune.

Pendant toutes ces années, tu nous as inspiré un grand respect et une profonde estime.

Robert nous a quittés trop tôt alors que nous avons encore des tas de bons moments à vivre ensemble !

Il nous manque déjà et encore jour après jour mais, il restera dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Les cyclos adressent à sa famille et ses amis proches leurs sincères condoléances.



o Comité des fêtes

2021 s'est déroulée sous de meilleurs auspices que 2020.

En effet, nous avons pu reprendre presque normalement nos activités à partir de mi-juin en respectant les gestes barrières.

- Tout d'abord avec le passage du Tour de France le 28 juin puis le traditionnel Poulet rôti avec dégustation Huîtres et Crevettes le 18 juillet. Les Fêtes Locales, les 11/12/13 septembre, déjà évoquées lors du précédent bulletin municipal, enfin, le dernier trimestre :



LE TÉLÉTHON :

- Avec sa grande soirée crêpes animée par les Mat'lots du Vents & la Country de Merlevenez le 4 décembre.

Une fréquentation en baisse pour la soirée mais la Randonnée du lendemain a vu son nombre de participants en hausse.

En parallèle, une **Grande Tombola** était organisée. Avec l'aide de bénévoles, nous avons distribué des billets dans chaque boîte aux lettres. Le tirage a eu lieu à l'issue d'une randonnée pédestre le 2 janvier 2022. Le bilan du Téléthon est de 5096,09 Euros. Nous remercions tous les Donateurs, Bénévoles, Associations, et tous ceux qui ont participé de loin ou de près à cette édition du Téléthon 2021.

- **Le 11 Décembre de 10h à 19h un magnifique Marché de Noël avec pas moins de 44 exposants de qualité.** L'animation était permanente. Chacun a pu profiter d'une restauration Tartiflette ou de vin chaud. Nous avons fait l'achat et la mise en place d'une structure gonflable pour les enfants. L'arrivée du Père Noël au stand de l'association Motor'aide a fait la joie des plus jeunes

Nous remercions tous les Exposants, Bénévoles, et visiteurs pour cette journée très réussie.





o RGC Breizh

● Participation au Troc et Puce de l'ALM à la salle Bellevue le dimanche 14/11/2021

A l'occasion du Troc et Puces de l'ALM (Association Laïque des parents d'élève des écoles publiques de Merlevenez), nous nous sommes joints aux festivités pour proposer un tournoi du meilleur score sur Ms.Pac-Man avec la console Atari 7800. La partie était proposée 50 cts, les bénéfices récoltés ont été reversés à l'ALM.

● Participation au Téléthon à la salle Bellevue le vendredi 03/12/2021

Crise sanitaire oblige, l'édition de 2020 n'avait pu avoir lieu. Alors quand le Comité des Fêtes de Merlevenez s'est mis au fourneau pour cette édition 2021, nous avons répondu présents.

Pour cette 4^{ème} participation de l'association RGC Breizh, différentes machines étaient en démonstration pour 1€ les 3 parties au bénéfice de l'AFM Téléthon. Les visiteurs et joueurs ont pu s'essayer à quelques jeux sur consoles Neo Geo, Vectrex, Atari 7800, Super Nintendo ou encore Mega Drive.

La première Playstation de Sony était disponible avec son volant et pédalier pour des simulations de courses de voitures. Juste à côté, la Game Cube et le jeu vidéo Mario Kart Double Dash permettaient de jouer à 4 en même temps.

Nous fonctionnons sur notre temps libre, car il faut rappeler que les bénévoles ont une activité professionnelle. Un gros merci à Eléonore et Damien pour leur contribution sur place et leur bonne humeur et gentillesse.

RGC Breizh remercie enfin le Comité des Fêtes de Merlevenez pour leur confiance et l'énergie apportée à l'organisation de cette soirée festive agrémentée de dégustation de crêpes, chants et danses.



o Association « les doigts agiles »

Association de loisirs créatifs « LES DOIGTS AGILES »



C'est au plus grand plaisir de sa trentaine d'adhérentes que l'association « les Doigts Agiles » a pu proposer les 20 et 21 novembre derniers son exposition-vente. Malgré les difficultés de ces derniers mois à travailler ensemble, les petites mains créatrices ont confectionné avec passion toutes sortes d'objets destinés à la vente.

Comme toujours l'exposition a rencontré un réel succès. Travaux d'aiguilles et de tricot, tableaux, bricolages divers, cartonnage,

objets en porcelaine peinte, bougies, cartes de vœux et décorations de Noël ont fait le bonheur des nombreux visiteurs. Une tombola particulièrement bien dotée complétait l'ensemble.

La belle exposition de porcelaine sur le thème « chinoiserie » a fait l'admiration de tous et permis d'apprécier la qualité du travail réalisé.

Nous étions également présentes au marché de Noël organisé par le comité des fêtes.

Nous vous donnons rendez-vous dans deux ans pour une nouvelle exposition.

Contact : Dominique AUDRAIN
dominicaudrain56@gmail.com





o Foyer Culturel Des Jeunes

● Section théâtre ados

Les « ateliers de l'art du spectacle » (à partir de 11 ans) ont fait leur quatrième rentrée en septembre. Mise en scène de saynètes et travail d'improvisation sont au programme. Le mime et la mise en voix sont les supports des créations.

Les cours un samedi sur deux de 11h à 13h salle Fortuné Le Calvé.
Contact : Charles Saget pétris au 06 81 57 21 23



● Section théâtre adultes

La section « Les Mots Dits » qui a vu le jour voilà deux ans déjà, n'a malheureusement pas pu se produire en Novembre comme annoncé. Nous ne désespérons pas et avons le projet au printemps prochain d'avoir le plaisir de jouer pour vous.

Théâtralement vôtre
Brigitte Fernandez





o L'Union Nationale des Combattants



● LE 11 NOVEMBRE 2021

En cette année 2021, nous honorons nos Morts pour la France, avec une dimension particulière, nous marquons le souvenir de notre Président Francis PLANCKE, qui nous a quittés le 3 octobre dernier.

Cette année L'UNC de Merlevenez s'est rapprochée de Nostang et de Sainte Hélène pour participer à l'office religieux qui a eu lieu en l'église de Nostang.

Par la suite la municipalité et l'UNC, se sont réunies en compagnie des écoles au monument aux Morts de Merlevenez Monsieur LE BOSSER, Maire de la commune et Monsieur Gaël CHOUSSEAU, vice Président de l'UNC de Merlevenez ont lu les textes à la mémoire des anciens combattants.

Ils ont ensuite déposé une gerbe sur le monument et après la sonnerie aux Morts, l'assemblée a entonné la Marseillaise.



● 5 DÉCEMBRE

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France la guerre d'Algérie, les combats du Maroc et de la Tunisie.

Pour cette commémoration le dimanche 5 décembre la cérémonie au monument aux Morts s'est faite en présence des deux jeunes filles porte drapeaux de l'UNC, Jeanne LE STRAT et Tifenn PERRON, ainsi que des représentants de la municipalité qui ont accompagné les adhérents de l'UNC.

La gerbe est déposée par le Vice-Président Monsieur Gaël CHOUSSEAU et le secrétaire Philippe MECHARD.



Histoire(s) et patrimoine

Plongez au cœur de notre histoire locale, venez découvrir ou redécouvrir ce qui fait la richesse de notre commune, la vie de ses habitants et l'histoire de nos villages !



o Les noms des villages :

Keralan

● Keralan apparaît en 1556. **Alan** vient de **Alan** ou de **Allan**, du latin **Alanus**. C'était le nom d'une peuplade venue de Scythie, au nord de la mer Noire, poussée par les Huns. Un groupe vint s'installer dans la région de Loire au V^e siècle. La variante en deux ff est beaucoup plus fréquente. **Alan** est un nom d'homme. On connaît les deux ducs Alain qui se battirent contre les Normands et qui restaurèrent la paix en Bretagne. On peut trouver **Keralan** ou **Kerallan** qui peuvent signifier « le hameau d'Alain » ou dans **Ker-al-lann** « le hameau de la lande ».



Petite comptine en breton :

Rimadell (deskiñ dre eñvor)

Unan, daou, tri : torret é me fri !
Daou, tri, pewar : torret é me garr !
Tri, pewar, pemp : torret é me fenn !
Pewar, pemp, c'hwec'h : torret é me brec'h !
Pemp, c'hwec'h, seizh : en ur gas al laezh !
C'hwec'h, seizh, eizh : o kas laezh d'ar gaezh
Seizh, eizh, nav : a zo edan ar glaù
Eizh, nav, dek : O, cherret ho peg !

Comptine (à apprendre par coeur)

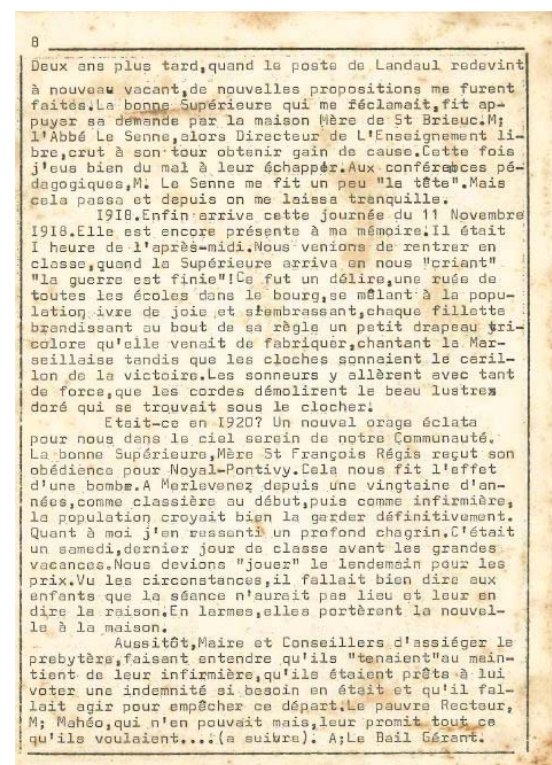
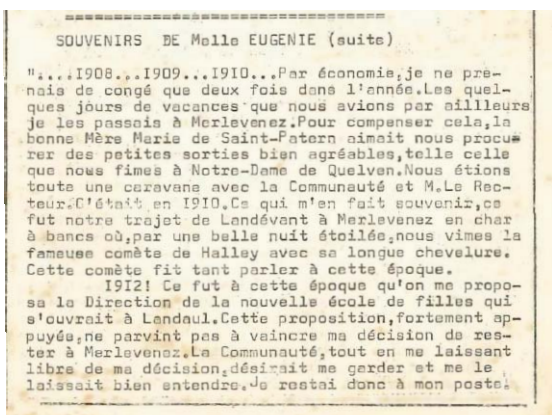
Un, deux, trois : mon nez est cassé
Deux, trois, quatre : ma jambe est cassée
Trois, quatre, cinq : ma tête est cassée
Quatre, cinq, six : mon bras est cassé !
Cinq, six, sept : en amenant le lait !
Six, sept, huit : en amenant le lait aux pauvres
Sept, huit, neuf : qui sont sous la pluie
Huit, neuf, dix : O, taisez-vous ! (ou la ferme !)

Histoire(s) et patrimoine

o Les mémoires d'Eugénie

Mlle Eugénie, institutrice fraîchement nommée à Merlevenez, va relater son arrivée à l'école municipale et sa vie à Merlevenez. Une de ses anciennes élèves s'en souvient encore : Mlle Eugénie venait de Quimper où elle avait une sœur, elle a quitté Merlevenez (au bout de 50 ans !) pour retourner à Quimper s'en occuper. Les institutrices privées n'étaient pas payées à l'époque. Elle avait sa chambre au couvent et prenait ses repas avec les religieuses.

Elle a laissé un très bon souvenir de son passage dans la commune car elle a beaucoup fait pour les enfants. Dans les années 30 elle avait mis en place une équipe de théâtre ce qui ne devait pas être si fréquent à l'époque.



Extrait du bulletin paroissial de Janvier 1966

SOUVENIRS DE MA VIE (suite).

(Par Mlle Eugénie)

...1908...1909...1910...par économie, je ne prenais de congé que deux fois dans l'année. Les quelques jours de vacances que nous avions par ailleurs je les passais à Merlevenez. Pour compenser cela, la bonne Mère Marie de-Saint-Patern aimait nous procurer des petites sorties bien agréables, telle celle que nous fîmes à Notre-Dame de Quelven. Nous étions toute une caravane avec la Communauté et M. Le Recteur. C'était en 1910. Ce qui m'en fait souvenir, ce fut notre trajet de Landévant à Merlevenez en char à bancs où, par une belle nuit étoilée, nous vîmes la fameuse comète de Halley avec sa longue chevelure. Cette comète fit tant parler à cette époque.

1912! Ce fut à cette époque qu'on me proposa la Direction de la nouvelle école de filles qui s'ouvrait à Landaul. Cette proposition, fortement appuyée, ne parvint pas à vaincre ma décision de rester à Merlevenez. La Communauté, tout en me laissant libre de ma décision, désirait me garder et me le laissait bien entendre. Je restai donc à mon poste.

Deux ans plus tard, quand le poste de Landaul redevint à nouveau vacant, de nouvelles propositions me furent faites. La bonne Supérieure qui me réclamait, fit appuyer sa demande par la maison Mère de St Brieuc. M. l'Abbé Le Senne, alors Directeur de l'Enseignement libre, crut à son tour obtenir gain de cause. Cette fois, j'eus bien du mal à leur échapper. Aux conférences pédagogiques, M. Le Senne me fit un peu "la tête". Mais cela passa et depuis on me laissa tranquille.

1918. Enfin arriva cette journée du 11 Novembre 1918. Elle est encore présente à ma mémoire. Il était l'heure de l'après-midi. Nous venions de rentrer en classe, quand la Supérieure arriva en nous "criant" "la guerre est finie"! Ce fut un délire, une ruée de toutes les écoles dans le bourg, se mêlant à la population ivre de joie et s'embrassant, chaque fillette brandissant au bout de sa règle un petit drapeau tricolore qu'elle venait de fabriquer, chantant la Marseillaise tandis que les cloches sonnaient le carillon de la victoire. Les sonneurs y allèrent avec tant de forces que les cordes démolirent le beau lustre doré qui se trouvait sous le clocher!

Etait-ce en 1920? Un nouvel orage éclata pour nous dans le ciel serein de notre Communauté. La bonne Supérieure, Mère St François Régis reçut son obédience pour Noyal-Pontivy. Cela nous fit l'effet d'une bombe. A Merlevenez depuis une vingtaine d'années, comme classière au début, puis comme infirmière, la population croyait bien la garder définitivement. Quant à moi j'en ressentis un profond chagrin. C'était un samedi, dernier jour de classe avant les grandes vacances. Nous devions "jouer" le lendemain pour les prix. Vu les circonstances, il fallait bien dire aux enfants que la séance n'aurait pas lieu et leur en dire la raison. En larmes, elles portèrent la nouvelle à la maison.

Aussitôt, Maire et Conseillers d'assiéger le presbytère, faisant entendre qu'ils "tenaient" au maintien de leur infirmière, qu'ils étaient prêts à lui voter une indemnité si besoin en était et qu'il fallait agir pour empêcher ce départ. Le pauvre Recteur, M. Mahéo, qui n'en pouvait mais leur promit tout ce qu'ils voulaient...

A suivre.

TRAVAUX DE LA COMMUNE

Route de Kermorvant



Rue de la Mairie



IMPLANTATION DU HANGAR DE STOCKAGE